

73 11 07 Marnix (Den Haag) aan Willem van Oranje [Delft]

7 november 1573

In zijn positie van „gouverneur aangaande den krijgshandel en politie van Delft, Rotterdam en Schiedam” was Marnix ook verantwoordelijk voor het aanleggen en onderhouden van militaire bolwerken en de beveiliging van sluizen. Bij een overval op zo een sluis bij Maasland viel hij op 4 november in handen van de vijand en werd eerst naar 's-Gravenhage en later naar de Vredeburg te Utrecht overgebracht. Pas op 15 oktober 1574 zou hij tegen de Spaanse generaal Mondragon worden uitgewisseld. Deze periode van gevangenschap die welhaast een vol jaar duurde was een bittere tijd voor Marnix en de Prins die door het feit fel getroffen was. Cf. VAN SCHELVEN, *Marnix*, p. 78, 81-88. Van bij het begin van zijn gevangenschap ontspon zich tussen Marnix en de Prins een drukke briefwisseling. Alleen reeds voor de maanden november en december bleven bewaard de brieven 73 11 07, 73 11 21 O (Marnix aan Willem

van Oranje), 73 11 28 (Willem van Oranje aan Marnix), 73 12 04 (M. aan W.v.O.) en 73 12 23 (W.v.O. aan M.). Ze werden uitgegeven door Lacroix, Gachard of Groen van Prinsterer.

„Marnix twijfelt er niet aan dat de Prins reeds het droevig nieuws (van zijn gevangenneming) heeft vernomen. Hij hoopt dat ooggetuigen zijn onschuld en trouw zullen bevestigd hebben. Hij vraagt de Prins zich te willen inzetten voor een uitwisseling van krijgsgevangenen.

Marnix voert vervolgens allerlei argumenten aan om de Prins te overtuigen een vredesakkoord met de Spaanse koning na te streven. De Spaanse kampmeester Julian Romero die eerlang naar Spanje terugkeert, zou hierover gaarne een gesprek voeren met de Prins. Marnix besluit zijn brief met de vraag om wat geld, omdat de gevangenen na het vertrek van Romero en met Noircarmes als nieuwe gouverneur van Holland wel eens in vergetelheid zouden kunnen raken en aan hun lot worden overgelaten. Volgen dan de namen van zijn medegevangenen”.

c : AGSV, Seccion : Estado, Legajo E 550, f. 101 ; cv : (Spaans), *ibid.*, Legajo E 558, f. 24 ; d¹ : GACHARD, *Corr. Taciturne*, III, p. 75-80 ; d² : LACROIX, *Corr.*, p. 180-184.

Copie d'une l[ett]re de Mons[ieu]r Ph[ilippe] de Marnix du VIIe de Novembre 1573.

Monseigneur, je ne fais nulle doubtte que le commun bruyct nait desià donné à entendre à V[ost]re Ex[cellen]ce le triste accident quy nous est survenu. Je dis triste, non pas tant p[ou]r l'événement en soy, puis qu'à un homme vertueulx 5 et craignant Dieu ne peult riens survenir de triste, comme p[ou]r la plus grande lacheté des soldatz, et singulièrement des gens de cheval, quy ont occasionné les soldatz de soublyer sy avant comme ilz ont faict : mais jespère que le mesme bruict, et certain tesmoignaige de ceulx quy sy sont trouvez p[ré]sents, aura desja [.] <Vostre> Ex[cellen]ce non seulement de ma disculpe et innocence, 10 mais aussy du fidel debvoir que je y ay faict, lequel je ne tacheray d'imprimer à V[ost]re Ex[cellen]ce par parolles, affin quil ne samble que je me deffie de la bonne opinion quicelle at tousjours eu de moy ; mais plustost madvancheray à la supplier trèshumblement que, puisque monsieur le m[est]re du camp don Julian Romero, es mains duquel nous sommes tombez p[ou]r n[ost]re bonheur, 15

5 non [tant] c

6 rien d

7 lascheté d

9 bruit d

11 tascheray d

10 desja [.]] Ten onrechte schrijft Gachard in voetnoot : 'Le copiste paraît avoir oublié ici le mot *convaincu* ou un autre équivalent'. Vergeten is *vostre*.

15 Julian Romero] (1518-1587) één van de hooggeplaatste *hidalgos* of beroepsofficieren die betrokken was bij de aanval op de Maaslandsluis en de gevangenneming van Marnix. Hij was waarschijnlijk de Spaanse officier die in 1567 's nachts Egmont de raad kwam geven te ontsnappen. Cf. MOTLEY, *The Rise of the Dutch Republic*, II,

nous faict ceste faveur et grâce, p[ar]dessus une infinité de courtesies et gracieusetez quen n[ost]re endroit il at usé, quil nous donne espérance que, là où V[ost]re Ex[cellent]ce voudrat entendre à changement d'aucuns prisonniers, puis quil en y a quelques ungs quy luy sont bons amys, que V[ost]re Ex[cellent]ce
 20 veulle aussy user de ceste faveur et grâce en n[ost]re endroit, quelle monstre p[ar] effect quelle nous tient p[ou]r ses fidelles serviteurs ; ce que je supplie d'autant plus volontiers, que j'estime que une facon de mener guerre que lon at, p[ar] cy devant, du temps passé, accoustumé duser allendroit des prisonniers, et non seulement plus humaine et beaucoup meilleure que ceste
 25 barbare cruaulté quy desià a commencé prendre pied dung costel et d'autre, mais aussy est plus c[on]forme au debvoir d'homme chrestien, et singulièrement à la profession que nous faisons, voyant que autrement nous tomberons en juste blasme de inique cruaulté : ce qui causera que n[ost]re querelle deviendrat odieuse, en lieu quelle est bonne et favorable, et mesmes nous fermera les
 30 aureilles de n[ost]re Roy à ne vouloir entendre à nulle piete et clémence envers ses pouvres subgetz, desià tant de temps sy misérablement affligez. Par quoy je masseure que V[ost]re Ex[cellent]ce userat en cest endroit de sa douceur et b[en]ignité, que non seulement le respect de nous, ses fidèles s[er]viteurs, mais aussy son jugement et prudence accoustumé, luy enseignent, et pourtant
 35 la supplie vouloir envoyer homme exprès, ou l[ett]res, aud[ict] m[est]re de camp pour traicter résolument et fructueusement sur lentrechange des prisonniers, de costé et d'autre, et dadvantaige, je mavanceray de supplier pareillement V[ost]re Ex[cellent]ce de vouloir de plus prez penser à quelques bons et propres moyens que icelle aultresfois ma mis en avant, p[ou]r traicter
 40 quelque bonne paix, veu que je treuve que Sa Ma[jes]té nen sera p[ar] adventure sy très esloignée, comme nous estimons bien, présupposant quil sinclinera à piete et miséricorde, plustost que de pernectre que ses subiects soyent ainsy pitoyablement ruynez. De ma p[ar]t, puisque je vois que n[ost]re religion, p[ar] laquelle nous nous fondons simplement et seulement sur la parolle de
 45 Dieu, est tant haye et descryée, quil est impossible quen ce monde icy elle ait lieu de repos, sans croix et persécutions, quy sont tousiours nécessairement jointes à l'évangille de Christ, j'estime quil vault beaucoup mieux quicter toutes les commoditez dela patrie et des biens de ce monde, et vivre en ung pays estrange, possédant son âme en pacience, que non pas estre en guerre c[on]ti-

17 gracieusetez d
non d

22 d'autant d

28 deviendra d

30 pitié d

23 allendroit d

42 pitié d

24 et non c : est

p. 105 ; MARICHALAR, A., marqués de Montesa, *Julian Romero*, Madrid, 1952 ; PARKER, G., *The Army of Flanders and the Spanish Road, 1567-1659. The Logistics of Spanish Victory and Defeat in the Low Countries' Wars*, Cambridge, 1972, p. 118-120.

nuelle, laquelle ne peult amener qun ravage de toutes impiétez, malheuretés, 50
et de tout ce quy provoque l'ire de Dieu.

V[ost]re Ex[cellent]ce at desià montré le zèle quelle at dadvancer ceste cause.
Il est temps (je vous prie de ne prendre de mauvaise p[ar]t ce que je dis)
de monstrier à tous ceulx quy blasment voz actions, et taschent de les opprimer
p[ar] calumpnies, de monstrier évidamment que navez oncques désiré de rien 55
impiéter sur la M[ajesté] du Roy ; voires que, après la gloire et honneur de
Dieu, avez taché dadvancer en tout et p[ar]tout la grandeur d'icelle. Quant
au peuple, sy lon p[ou]voit obtenir assurance quil ne sera molesté ny inquiété
p[ou]r les choses passées, ce que jespère que lon obtiendrait bien, il resteroit
une seule difficulté p[ou]r ceulx quy veullent en leurs consciences maintenir 60
ceste religion tant haye, sans laquelle ilz sasseurent ne p[ou]voir estre sauvez :
ou, p[ar] adventure, que le Roy sera c[on]tent de leur octroyer, ou liberté de
conscience (ce qu'à grand paine je me puis p[er]suader), ou bien quilz se
pourront retirer en pays estrange, avecq quelque peu de leurs biens. Et, quant
il ne leur vouldroit laisser suyvre les biens, encores ne voy je pas que leur 65
condition seroit beaucoup pire quelle est maintenant en ceste triste guerre,
la fin de laquelle ne peult estre aultre que pouvreté et misère extrême de tout
le pays ; et, p[ar] adventure, nous estans retirez, Dieu nous donnera quelque
occasion de f[air]e quelque p[ar]t sy bon service au Roy, quil sera content
de nous prester une aurieille plus bénigne, ou bien p[ar] adventure de nous 70
souffrir en son pays, à quoy ne fault espérer, tant que ceste guerre dure, car,
ores que n[ost]re intention ne soit nullement de mener la guerre à Sa M[ajesté],
toutesfois jamais nous ne le scaurons p[er]suader aultrement à ceulx quy
nentendent le fondement de n[ost]re cause, et jamais ne vouldront y entendre,
sy longuement quilz auront ceste persuasion. 75

Ce que je diz nest pas par deffiance que jay de la puissance de Dieu, mais
pour ce que je considère que plus souvent Dieu exerce et monstre sa puissance
en n[ost]re infirmité et en n[ost]re patience, que non pas en noz armes. V[ost]re
Ex[cellent]ce cognoit les humeurs du peuple, et scait combien peu lon sy doit
fier : parquoy je la supplie dy penser, et à bon escheant : ce qui ne procède 80
d'aulcune crainte des ennemys ou de la mort, Dieu men est tesmoing en ma
conscience, mais p[ar] une considération des jugemens du S[eygneur] et des
affaires quy se présentent. Aussy ne suys je persuadé de nul aultre de lescrire,
sinon quil me samble advis que ce seroit ung moyen de retirer V[ost]re
Ex[cellent]ce hors de beaucoup de paines, la purger de beaucoup de blames, 85
et délivrer le pays dune grande misère, veu mesmement que, le duc d'Alve

50 un d 51 provoque d 53 mauvaise c, d² : mouvaie d¹ 56 empiéter d
57 taché d 61 pouvoir d 64 quand d 65 encoires d 70 aureille
d 73 scaurons d 79 cognoist d 80 eschient d 82 [des S[eygneurs]
du S[eygneur] c 86 d'Albe d

se retirant, jespère que le peuple pourra joyr de la clémence naturelle du Roy, ou sinon, au moins, un rigoureux gouvernement sera plus supportable, que ne leur est le fardeau de ceste guerre, sil dure plus long temps. Je voudrois
90 avoir moyen de p[ar]ler trois motz à V[ost]re Ex[cellent]ce, et elle entendroit de quel coeur cecy me procède. Tant y at que, sy V[ost]re Ex[cellent]ce y veult entendre, il me samble que Dieu vous en oeuvre les moyens, car led[ict] m[est]re du camp aussy, estant d'intention de p[ar]tir pour Espagne, et se retirer lundy dicy, ma dict quil désireroit fort de p[ar]ler à V[ost]re Ex[cellent]ce, p[ou]r
95 la bonne affection que, du passé, il vous at porté, espérant que cela pourrat servir grandement à V[ost]re Ex[cellent]ce. Que sil estoit possible, sans mectre v[ost]re personne en dangier, je le désirerois fort, et en supplieroye V[ost]re Ex[cellent]ce très humblement. Que scait on sy Dieu, par telz moyens, veult avoir pitié de ce povere pays ! Toutesfois, V[ost]re Ex[cellent]ce est sy saige
100 et advisé, que je nose madvancher de p[our] rien luy conseiller, espérant quelle prendra ce que jen ay escript, de bonne part. Au reste, me confiant aux faveurs accoustumez de V[ost]re Ex[cellent]ce, lesquelz ma conscience me déclaire, en ce malheur quy est survenu, navoir p[ar] aucune mienne faulte mérité de perdre, je la supplieray de me vouloir f[ai]re tenir quelque argent, p[ou]r nous entretenir
105 icy en prison, veu que, mons[ieu]r Julian Romero se p[ar]tant dicy, et venant p[ou]r gouverneur d'Hollande mons[ieu]r de Noircarmes, je crains que nous soyons mis en oubly, et que p[er]sonne ne portera nul soing de nous. Led[ict] s[ieu]r Julian ma promis de nous f[ai]re tenir ce que V[ost]re Ex[cellent]ce menvoyera : par quoy je la supplie très humblement nous vouloir assister, affin
110 que ne périssions de povereté et de faim. Et à tant, après avoir très humblement baisé les mains de V[ost]re Ex[cellent]ce, prieray Dieu vous donner, monseigneur, son saint esprit, p[ou]r conduire toutes ses actions à sa gloire et consolation de sa povere église désolée. Escrip en prison à La Haye, le 7 de novembre 1573.

De V[ost]re Ex[cellent]ce très humble serviteur,

115 Ph[ilippe] de Marnix.

88 moins d

92 oeuvre c : ouvre d

106 Noircarmes] Philippe, heer van Sint-Aldegonde, Noircarmes, Maingoval enz... werd in 1566 benoemd tot luitenant-kapitein-generaal van Henegouwen. Hij voerde het bevel over de troepen die in dat jaar het oproer in Valenciennes neersloegen. In mei 1567 maakte hij zich meester van 's-Hertogenbosch en herstelde te Amsterdam het Roomse bewind. Noircarmes werd door Alva benoemd tot lid van de Raad van Beroerten en nam in 1572 deel aan het beleg van Haarlem. In 1573 werd hij gouverneur van Holland, Zeeland en Utrecht ter vervanging van Bossu en werd hem de leiding van de oorlog in Holland opgedragen. In die hoedanigheid trachtte hij door middel van de gevangenen Marnix vredesonderhandelingen aan te knopen met de Prins, cf. *AA*, V, p. 86 ; *NNBW*, III, 917-918 en de brief van 20 maart 1574, r. 4.

21 november 1573

Ceulx quy sont icy avecq moy en prison sont : Wingaerden, lieutenant de Wilcken, Bon Augers, Putman, Berenger, mon enseigne et quelques aultres officiers. Les aultress tous sont ailleurs, à p[ar]t.

117 Wilcken c : Wilcke d 117 autres d